

PATATRAS

Le CIL dans la dèche

Le Conseil interdiocésain des laïcs (CIL), qui répercute auprès des évêques la parole des laïcs, vient de voir sa subvention réduite de moitié. Une simple mesure d'économie ?

Le CIL est à un tournant. Ses rentrées financières diminuent de manière importante. Reconnu jadis comme service d'éducation permanente par la Communauté française et subsidié dans ce cadre, il n'a pas obtenu sa reconnaissance sous le nouveau décret de 2003. D'où la suppression des subventions. Aujourd'hui, c'est la conférence épiscopale qui annonce une réduction de son subside de l'ordre de 50% environ à partir de 2012.



MANQUE D'ARGENT.
Le CIL fait face à des difficultés financières.

DUR, DUR!

Face à cette baisse significative de moyens, le Conseil est contraint de réduire ses dépenses. L'éditorial de *Sillages*, le bulletin de liaison du CIL diffusé gratuitement jusqu'ici, annonce que la revue sera désormais diffusée sous forme électronique, sauf pour ceux qui accepteront de payer un abonnement. Le conseil d'administration envisage également de quitter les bureaux de la rue Guimard devenus trop chers et le préavis de la permanente qui assurait le secrétariat arrive à son terme en fin d'année. S'il veut poursuivre son action, le CIL doit trouver comment fonctionner avec des moyens nettement réduits. Pour Peter Annegarn, président du CIL, «*pour que nous puissions continuer à représenter les laïcs au sein de l'Église catholique, il faudra que les membres de l'Assemblée Générale s'impliquent davantage. Mais la réponse leur appartient...*». Dans l'immédiat, le

Conseil a commencé une réflexion sur son avenir et sur les objectifs qu'il est en mesure de poursuivre en fonction des moyens disponibles.

AU SUIVANT!

Le CIL n'est pas seul à avoir connu une baisse drastique du soutien financier de la conférence épiscopale. L'IPB, l'équivalent néerlandophone, a vu lui aussi son subside diminué de moitié. Ils ne sont pourtant que les suivants sur une liste d'associations et de services qui ont vu ces dernières années l'Église se désinvestir. Justice et Paix vient de voir en deux ans sa subvention réduite de moitié, le Conseil de la jeunesse catholique a connu le même sort il y a déjà plusieurs années et la CEPO, qui faisait office de coordination des associations issues du monde ouvrier, avait vu son important

subside ramené à zéro en une seule fois à la fin des années nonante.

AFFAIRE DE SOUS?

À la base de ce désinvestissement, il faut sans doute noter des moyens financiers réduits pour l'Église de Belgique. La baisse du nombre de fidèles a entraîné une diminution des dons par le biais des collectes ou autres testaments «pour gagner son ciel». Par ailleurs, les crises financières récentes n'ont pas plus épargné l'Église que d'autres institutions et les

indemnités de victimes de prêtres pédophiles qui se profilent n'incitent certainement pas à vider les caisses. D'autres Églises locales dans le monde se sont retrouvées de ce fait en quasi faillite.

Il n'empêche que cette diminution du soutien financier aux associations accompagne aussi un changement dans l'Église. Il y a déjà longtemps que les mouvements d'action catholique issus du monde ouvrier ont pris leurs distances. Et les services comme le CIL, issus de Vatican II, qui se permettent une attitude critique vis-à-vis de la hiérarchie et de ses prises de position, ne représentent probablement plus une priorité...

José GÉRARD

L'Église quand même. À l'écoute du peuple de Dieu, Conseil interdiocésain des laïcs, Fidélité, 2011. Prix: 11,95 € -10% = 10,76 €.